

Paudex, le 14 septembre 2010

USPI INFO n° 20/2010

Politique: le Conseil national enterre définitivement la révision du droit du bail

Par 88 voix contre 86, le Conseil national vient ce matin une nouvelle fois de refuser d'entrer en matière sur le projet de révision du droit du bail. Malgré le vote positif du Conseil des Etats cet été, c'en est ainsi terminé de la tentative de révision.

Après l'adoption du projet par le Conseil des Etats au cours de la session d'été 2010, la majorité de la commission compétente du Conseil national proposait pourtant d'entrer en matière, considérant le droit actuellement en vigueur comme insatisfaisant et étant de l'avis qu'il valait la peine de poursuivre les travaux de révision.

S'agissant du détail du vote au plénum du Conseil national, les groupes PDC, PLR, PBD et Verts ont très majoritairement voté pour l'entrée en matière. Ils ont toutefois été minorisés par l'UDC (quasi unanime pour le "non") et les trois quarts du groupe socialiste.

Du côté de l'UDC, on était d'avis que le projet n'était pas propre à apporter une solution susceptible être acceptée tant par les bailleurs que par les locataires. La majorité du PS partageait ce sentiment, renforcé par l'opposition finalement manifestée par les sections de Zurich et Bâle de l'Association suisse des locataires (qui rejoignaient ainsi les sections de Genève et Vaud, opposantes de la première heure).

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire


Olivier Rau